



**COMPTE RENDU SEANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020**

Cette réunion du conseil est déclenchée en session extraordinaire, suite à la rencontre des maires avec M. Laurent WAUQUIEZ, le mercredi 07 octobre à Chatillon sur Chalaronne. Au cours de cette réunion, le Président de la région Auvergne-Rhône Alpes a présenté son plan de relance pour l'économie locale et a fait part des subventions exceptionnelles qu'accorde l'Etat sur la voirie communale suite à la crise sanitaire. Pour solliciter ces aides, les dossiers doivent être adressés en préfecture avant le 15 octobre.

FINANCES

1.- Plan de réfection et aménagement de la voirie communale – Demande de subvention au titre de la DETR 2020

Depuis plusieurs années en raison de l'important réaménagement du cœur du village, la commune de Villeneuve a limité ses investissements sur sa voirie communale hors agglomération.

Lors de cet aménagement, la RD 936 a été barrée à la circulation pendant 10 mois. Des déviations ont été mises en place sur plusieurs voies communales qui ont subi de fortes dégradations. Aujourd'hui, l'état de ces chemins est devenu un réel problème de sécurité.

De plus, dans la continuité de l'aménagement du cœur du village, il apparaît nécessaire de créer un parking à l'entrée, côté route de Saint-Trivier, les places de stationnement ayant été réduites le long de la RD 936. Cela limiterait les véhicules stationnés sur les trottoirs et libérerait le passage pour les piétons. Ce parking permettrait également de créer pour les habitants du lotissement « Le Hameau du Bocage » un accès au centre-village (notamment écoles) en mode doux.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Villeneuve souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR 2020.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Voirie	130 676,00 €	70,00 %
Fonds propres	Parking	158 900,00 €	70,00 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		289 576,00 €	70,00 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2020	124 100,00 €	30,00 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil régional			
Conseil départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		135 300,00 €	30,00 %
Total H.T.		413 676,00 €	100,00 %

Vote : « pour » à l'unanimité



DIVERS

2.- Questions diverses

Boulangerie : M. le Maire informe l'assemblée que l'acte d'acquisition de la boulangerie a été signé chez Maître PIROLLET, lundi 12 octobre 2020.

Ferme DUPONT : Le premier projet a été abandonné. M. le Maire rencontrera prochainement le nouvel aménageur qui reprend l'opération avec une nouvelle demande de permis de construire de 5 logements.

Villeneuve,
Le 16 octobre 2020

Le Maire
David POMMIER